



REPUBLIQUE  
FRANCAISE

Plan Local d'Urbanisme  
G R I E S



1. Rapport de présentation
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
3. Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- 4a. Règlement écrit
- 4b. Règlement graphique 4b 01 au 1/2000**
5. Annexes du PLU